

De: ARS-BFC-PEPS
Envoyé: jeudi 5 décembre 2024 10:34
À: ARS-BFC-PEPS
Objet: 24-12-05 : Alerte produits de santé | Recommandations relatives au dosage sanguin de la carboxyhémoglobine (HbCO)

De : ALERTE <alerte@sante.gouv.fr>
Envoyé : jeudi 5 décembre 2024 09:59
Cc : ALERTE <alerte@sante.gouv.fr>
Objet : Alerte produits de santé | Recommandations relatives au dosage sanguin de la carboxyhémoglobine (HbCO)

Bonjour,

Ce message est pour information et partage aux services concernés : **Centres de médecine hyperbare, laboratoires de biologie médicale, laboratoires de toxicologie, SAMU, Centre 15, centres antipoison.**

Le CORRUSS a été informée de cas d'interférences analytiques dans le dosage sanguin de la carboxyhémoglobine (HbCO) observées lors de suspicions d'intoxication par le monoxyde de carbone (CO). Ces interférences peuvent transformer un résultat d'HbCO normal (pour mémoire, taux physiologique <1% chez le non-fumeur, les valeurs < 3% sont considérées comme normales) en un résultat pathologique (un taux > 5% étant observé en cas d'intoxication par le monoxyde de carbone), entraînant ainsi des erreurs de diagnostic.

Ces interférences se sont produites lorsque les prélèvements ont été effectués sur des tubes héparinés avec ou sans séparateurs de gel.

Compte tenu des risques d'erreur diagnostique, nous vous recommandons d'utiliser exclusivement des seringues à gaz du sang pour le dosage sanguin de l'HbCO, que ce sang soit veineux ou artériel, en lien avec le laboratoire en charge de ces analyses dans votre établissement.

Par ailleurs, en lien avec la détection d'une intoxication CO : l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et les centres antipoison rappellent que les mesures non-invasives de saturation en carboxyhémoglobine (SpCO) des moniteurs multiparamétriques doivent être interprétées avec prudence et selon le contexte (notion d'exposition, examen clinique) et doivent être complétées d'examen biologique de confirmation (mesure du taux de carboxyhémoglobine (HbCO) sur prélèvement sanguin) (<https://ansm.sante.fr/actualites/les-mesures-de-saturation-en-carboxyhemoglobine-spc0-des-moniteurs-multiparametriques-doivent-etre-interpretees-avec-prudence>).

Nous vous prions de bien vouloir déclarer tout évènement indésirable inattendu selon le dispositif de réactovigilance auprès de l'ANSM et, le cas échéant, selon le dispositif de toxicovigilance auprès de votre centre antipoison territorial ou via le portail des signalements (<https://signalement.social-sante.gouv.fr/>).

Dans ce contexte, nous vous rappelons également que des outils d'information et documents de prévention sont mis à disposition des professionnels de santé et du grand public sur le site de Santé publique France : <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/exposition-a-des-substances-chimiques/monoxyde-de-carbone/outils/#tabs>.

Nous vous remercions de bien vouloir diffuser ce message dans vos réseaux,

Bien cordialement,

CORRUSS | Centre Opérationnel de Régulation et de Réponse aux Urgences Sanitaires et Sociales

Direction Générale de la Santé | Centre de crise sanitaires

Ministère de la Santé et de l'Accès aux soins

14, Avenue Duquesne, 75007 Paris

Tél : 01 40 56 99 99

www.sante.gouv.fr



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE L'ACCÈS
AUX SOINS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de la santé**